

MINISTERE DES TRANSPORTS

REFERENCE : No e13-81/334-L4677 Ext.I

ANNEXES : Documentation technique

Luxembourg, le 16 juillet 1992
19-21, Boulevard Royal
L-2910 LUXEMBOURG
Tél. 4794-1 - Télex No 3464 eco lu



COMMUNICATION CONCERNANT L'EXTENSION DE LA RECEPTION CEE D'UNE ENTITE TECHNIQUE

en application de la directive du Conseil 89/491/CEE du 17.07.1989

(article 9 bis de la directive du Conseil 70/156/CEE, du 6 février 1970, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques)

Entité technique : Dispositif silencieux d'échappement de remplacement

Numéro de réception CEE de l'entité technique (1) : L4677

1. **Marque de fabrique ou de commerce :** Remus
2. **Type :** 056
3. **Nom et adresse du fabricant :** Remus Innovation GmbH
Dr. Niederdorferstrasse 25
A-8572 Bärnbach
4. **Le cas échéant, nom et adresse du mandataire du fabricant :** INTERCOM Services s.à r.l.
56, boulevard Napoléon I^{er}
L-2210 Luxembourg
5. **Composition de l'entité technique :** silencieux d'échappement arrière à absorption/réflexion, muni de 2 tuyaux d'entrée recourbés et de 2 tuyaux de sortie droits.
6. **Marque de fabrique ou de commerce du (des) type(s) de véhicule(s) à moteur auquel le dispositif silencieux est destiné :** BMW



7. Type(s) de véhicule(s) :
 - à partir du numéro de série :
 - jusqu'au numéro de série : voir tableau ci-après

8. Moteur :

8.1. Nature (à allumage commandé, diesel) : à allumage commandé

8.2. Cycles (deux temps, quatre temps) : quatre temps

8.3. Cylindrée : voir tableau ci-après

8.4. Puissance maximale du moteur : (3)
 kW à ... min⁻¹ voir tableau ci-après

type de véhicule	dénomination commerciale	à partir de l'année de construction	type de moteur	cylindrée [cm ³]	puissance [kW à min ⁻¹] (80/1269/CEE)
3C	325i	08.1990	256 S1	2494	141/5900
3B	325i Coupé	09.1990	256 S1	2494	141/5900

9. Nombre de rapports de la boîte de vitesses :
 5 rapports (boîte de vitesses manuelle)
 4 rapports (boîte de vitesses automatique)

10. Rapports de la boîte de vitesses utilisés : 2ème et 3ème rapport

11. Rapport(s) du pont : 3,15

12. Valeurs du niveau sonore : conformément aux prescriptions de la directive 70/157/CEE dans sa version du 17.07.1989.

- véhicule en marche ... dB(A), vitesse stabilisée avant accélération à 50 km/h 77 dB(A)

- véhicule à l'arrêt ... dB(A), à ... min⁻¹ 88 dB(A)
 4425 min⁻¹

13. Variation de la perte de charge : < + 25 %

14. Restrictions éventuelles concernant l'utilisation et prescriptions de montage : le silencieux de remplacement remplace le silencieux arrière du dispositif d'achappement d'origine et n'est autorisé que sur les types de véhicules repris sous le point 6 de présente communication

15. Date de présentation du modèle pour la délivrance de la réception CEE de l'entité technique : 06.05.1992

16. Services techniques : Société Nationale de Contrôle Technique-Homologations
 L-5201 Sandweiler

TÜV Rheinland Luxemburg GmbH
 9A, rue Pépin le Bref
 L-1265 Luxembourg